



La Française Carbon Impact Floating Rates R



Pays d'enregistrement: FR NL DE ES LU BE IT

CHIFFRES CLÉS

Valeur liquidative : 96,70€

Actif sous gestion : 172,84M€

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



HORIZON DE PLACEMENT



CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique : Compartiment de la SICAV de droit français LA FRANCAISE

Classification AMF : Obligations et autres titres de créance internationaux

Date de création : 19/11/2021

Objectif de gestion : Euribor 3 mois + 115bp

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Devise : EUR

Fréquence de Valorisation : Quotidienne

Type de clientèle : Tous souscripteurs

Risques principaux supportés : change, cocos, convertibles, crédit, défaut, dérivés, discrétionnaire, perte en capital, spéculatifs, subordonnées, taux

INFORMATIONS COMMERCIALES

Code ISIN : FR0013439148

Code Bloomberg : LAGFRRE FP Equity

Centralisation : J avant 11H00

Règlement : J+2 ouvrés

Éligibilité au PEA : Non

Droits d'entrée max : 3%

Droits de sortie max : 0%

Frais de gestion : 0.70% (30/06/2022)

Frais courants : 0.83% (30/06/2022)

Dépositaire : BPSS Paris

Valorisateur : BNP Paribas Securities Services

Société de gestion : La Française Asset Management

Gérant(s) : Paul GURZAL, Gabriel CRABOS, Aurore LE CROM, Emma GAYRARD

A compter du 06/10/2021, le compartiment maître La Française Global Floating Rates change de dénomination et devient La Française Carbon Impact Floating Rates afin de refléter un changement d'objectif de gestion et de stratégie d'investissement.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le fonds, de classification "Obligations et autres titres de créances internationaux", a pour objectif d'obtenir sur la période de placement recommandée de 2 ans une performance nette de frais supérieure à celle de l'Euribor 3 mois capitalisé + 150 points de base en investissant dans un portefeuille d'émetteurs filtrés préalablement selon des critères ESG et analysés sous l'angle de leur compatibilité avec la transition énergétique. De plus, le compartiment s'engage à avoir une moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre du portefeuille par euro investis (scopes 1 et 2) au moins 50% inférieure à celle de l'indicateur de référence composite : 50% Bloomberg Bloomberg Global Aggregate Corporate Index + 50% ICE BofAML BB-B Global High Yield Index. Cet objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre sera permanent et respecté de tout temps.

PERFORMANCES NETTES

En application de la directive MIF
les performances seront disponibles lorsque
le fonds aura 12 mois de track-record

HISTORIQUE DES PERFORMANCES NETTES MENSUELLES

En application de la directive MIF
les performances seront disponibles lorsque
le fonds aura 12 mois de track-record

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE DEPUIS CRÉATION

En application de la directive MIF
les performances seront disponibles lorsque
le fonds aura 12 mois de track-record

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 - Document non contractuel - Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.la-francaise.com - Sources : La Française Asset Management, données comptables, Bloomberg

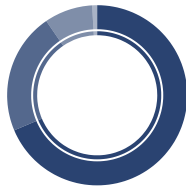
En application de la directive MIF
les performances seront disponibles lorsque
le fonds aura 12 mois de track-record



La Française Carbon Impact Floating Rates R

TYPES D'INSTRUMENT

En % actif



| | |
|-----------------------------|--------|
| ■ Obligations taux variable | 68,64% |
| ■ Obligations taux fixe | 21,78% |
| ■ Fonds monétaires | 8,67% |
| ■ Liquidités | 0,91% |

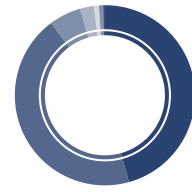
STRATÉGIES

En % actif

| | |
|---------------------------------|--------|
| ■ Crédit IG US | 34,61% |
| ■ Crédit IG Euro | 21,55% |
| ■ Crédit HY Euro | 10,24% |
| ■ Subordonnées non perpétuelles | 8,84% |
| ■ Subordonnées perpétuelles | 7,87% |
| ■ Crédit HY US | 3,53% |
| ■ Crédit IG autres | 2,71% |
| ■ Crédit HY autres | 1,08% |

DEVISES

En % de la poche obligations



| | |
|-------|--------|
| ■ USD | 45,69% |
| ■ EUR | 44,09% |
| ■ AUD | 5,74% |
| ■ SEK | 2,48% |
| ■ GBP | 0,93% |
| ■ NOK | 0,76% |
| ■ CHF | 0,30% |

PAYS

En % actif

| | |
|---------------|--------|
| ■ Etats-Unis | 24,35% |
| ■ Royaume Uni | 10,03% |
| ■ France | 9,18% |
| ■ Allemagne | 6,46% |
| ■ Espagne | 6,00% |
| ■ Australie | 5,75% |
| ■ Italie | 5,39% |
| ■ Canada | 4,58% |
| ■ Pays-Bas | 4,47% |
| ■ Suède | 2,88% |
| ■ Autres | 11,33% |

INDICATEURS DE RISQUES

| | | | |
|--------------------------------|--------|---------------------------|--------|
| Sensibilité taux | 0,27 | Vie moyenne au call (ans) | 2,72 |
| Sensibilité crédit | 2,81 | Notation moyenne émission | BBB |
| Rendement à maturité | 4,15% | Notation moyenne émetteur | BBB+ |
| Marge moyenne de crédit (pb) | 249 | Exposition CDS | 0,00% |
| Impact de la couverture devise | -1,01% | % de titres callable | 59,56% |

Le taux de rendement affiché a) ne constitue pas une promesse de rendement ; b) est susceptible d'évoluer dans le temps en fonction des conditions de marché ; c) est la moyenne pondérée des rendements instantanés des titres du portefeuille libellés en devise locale ; d) ne tient pas compte d'éventuels défauts pouvant survenir ; e) rendement instantané brut ne tenant pas en compte les coûts de couverture.

L'impact de la couverture devise est une estimation du coût de couverture sur un an.

NOTATIONS

En % actif

● Notations émissions ● Notations émetteurs

| | | |
|-----|--------|--------|
| AA | 2,89% | 12,50% |
| A | 36,08% | 37,04% |
| BBB | 29,34% | 23,01% |
| BB | 12,45% | 6,72% |
| B | 8,58% | 7,54% |
| NR | 1,09% | 3,60% |

SECTEURS TAUX

En % actif

| | |
|-------------------------------|--------|
| ■ Financières | 57,75% |
| ■ Consommations non-cycliques | 10,71% |
| ■ Consommations Cycliques | 10,62% |
| ■ Communications | 6,56% |
| ■ Industrie | 2,77% |
| ■ Matières Premières | 1,20% |
| ■ Technologie | 0,83% |

TRANCHE DE MATURITÉ AU CALL

En % actif

| | |
|------------|--------|
| ■ 0-1 an | 9,75% |
| ■ 1-3 ans | 44,00% |
| ■ 3-5 ans | 33,09% |
| ■ 5-7 ans | 2,89% |
| ■ 7-10 ans | 0,69% |

PRINCIPAUX ÉMETTEURS

Hors monétaire

| Nom | Pays | Secteurs taux | Notations émetteurs | Poids |
|--------------------------------|-------------|---------------|---------------------|-------|
| Goldman Sachs Group Inc | Etats-Unis | Financières | A | 2,75% |
| Banco Santander, S.a. | Espagne | Financières | A+ | 2,55% |
| Citigroup Inc | Etats-Unis | Financières | A- | 2,51% |
| Natwest Markets Plc | Royaume Uni | Financières | A | 2,51% |
| Bank Of America Corp | Etats-Unis | Financières | A | 2,44% |
| Ing Groep N.v. | Pays-Bas | Financières | BBB+ | 1,82% |
| Jp Morgan Chase & Co | Etats-Unis | Financières | A | 1,71% |
| Royal Bank Of Canada | Canada | Financières | AA+ | 1,68% |
| Commonwealth Bank Of Australia | Australie | Financières | AA- | 1,55% |
| Schwab (charles) Corp | Etats-Unis | Financières | A | 1,53% |

Nombre d'émetteurs: 156

Poids des 10 premiers émetteurs: 21,05%



La Française Carbon Impact Floating Rates R

*Univers: 50% Bloomberg Global Aggregate Corporate, 50% ICE BofAML BB-B Global High Yield Index

SCORES ESG

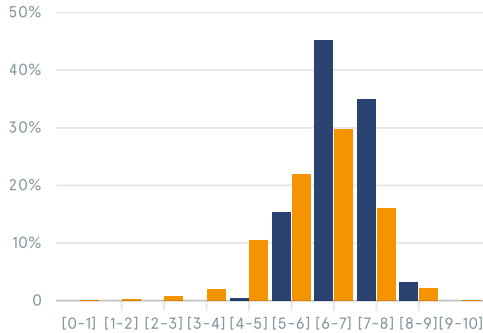
Min 0 / Max 10

| | Fonds | Univers* |
|------------------------|--------|----------|
| Taux de couverture ESG | 99,78% | 83,37% |
| Score ESG | 6,74 | 6,06 |
| Score E | 7,11 | 6,20 |
| Score S | 6,50 | 5,95 |
| Score G | 6,61 | 6,07 |

DISTRIBUTION DES SCORES ESG

Min 0 / Max 10

● Fonds ● Univers*



INTENSITÉ CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ revenus



SCORE CARBON IMPACT

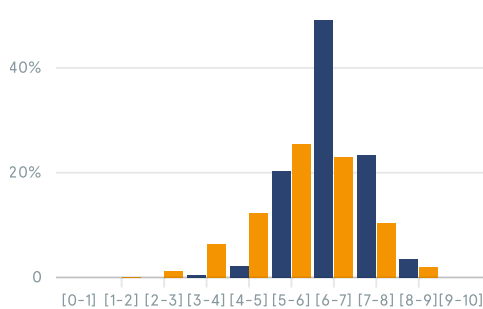
Min 0 / Max 10

| | Fonds | Univers* |
|----------------------------------|--------|----------|
| Taux de couverture Carbon Impact | 99,65% | 80,85% |
| Score Carbon Impact | 6,55 | 5,72 |

DISTRIBUTION DES SCORES CARBON IMPACT

Min 0 / Max 10

● Fonds ● Univers*



MEILLEURES NOTES ESG DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

| Emetteurs | Poids | Score E | Score S | Score G | Score ESG |
|--------------------|-------|---------|---------|---------|-----------|
| Verizon Communic | 0,93% | 8,82 | 8,26 | 8,75 | 8,61 |
| Abb Finance Bv | 0,58% | 8,46 | 8,12 | 8,54 | 8,38 |
| L'oreal Sa | 0,76% | 8,95 | 7,94 | 7,96 | 8,35 |
| Toronto Dominion I | 0,56% | 8,30 | 8,66 | 8,06 | 8,34 |
| Nexi Spa | 0,36% | 8,97 | 7,79 | 7,48 | 8,08 |

MOINS BONNES NOTES ESG DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

| Emetteurs | Poids | Score E | Score S | Score G | Score ESG |
|-------------------|-------|---------|---------|---------|-----------|
| Mooney Group Spa | 0,45% | 5,00 | 5,00 | 5,00 | 5,00 |
| Sabre Corp | 0,24% | 4,35 | 4,76 | 5,95 | 5,02 |
| Adevinta Asa | 0,35% | 5,78 | 5,70 | 3,60 | 5,10 |
| Intl Design Group | 0,38% | 6,00 | 5,00 | 4,50 | 5,12 |
| Ims Health Inc | 0,11% | 6,81 | 4,96 | 4,43 | 5,12 |

EMPREINTE CARBONE SECTORIELLE

tonne eq. CO2 / M€ investis

| Secteur | Poids | Empreinte Carbone | Empreinte carbone relative à l'univers* |
|-----------------------------|--------|-------------------|---|
| Consommations Cycliques | 10,62% | 37 | 9 |
| Autre | 9,57% | 16 | 15 |
| Matières Premières | 1,20% | 6 | -34 |
| Financières | 57,75% | 4 | 2 |
| Consommations non-cycliques | 10,71% | 3 | -4 |
| Industrie | 2,77% | 2 | -20 |
| Communications | 6,56% | 1 | -1 |
| Technologie | 0,83% | 0 | -1 |
| Services Publics | 0,00% | 0 | -40 |
| Energie | 0,00% | 0 | -39 |
| Total | | 69 | -112 |

MEILLEURES NOTES CARBON IMPACT DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

| Emetteurs | Poids | Score Carbon Impact |
|---------------------|-------|---------------------|
| Nokia Oyj | 0,44% | 8,24 |
| Aib Group Plc | 0,33% | 8,16 |
| Natwest Markets Plc | 2,51% | 8,15 |
| British Telecom | 0,25% | 8,13 |
| Vodafone Group Plc | 0,24% | 7,84 |

MOINS BONNES NOTES CARBON IMPACT DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

| Emetteurs | Poids | Score Carbon Impact |
|----------------------------|-------|---------------------|
| Hyatt Hotels Corp | 0,46% | 3,95 |
| Yara International Asa | 0,23% | 4,25 |
| Spectrum Brands Inc | 0,22% | 4,61 |
| Rolls-royce Plc | 0,48% | 4,65 |
| Celanese U.s. Holdings Llc | 0,29% | 4,7 |

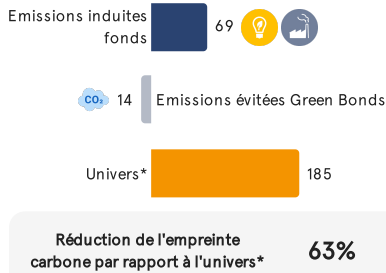


La Française Carbon Impact Floating Rates R

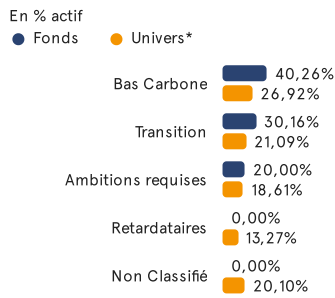
*Univers: 50% Bloomberg Global Aggregate Corporate, 50% ICE BofAML BB-B Global High Yield Index

EMPREINTE CARBONE

tonne eq. CO₂ / M€ investis



RÉPARTITION THÉMATIQUE



PRINCIPAUX GREEN BONDS

| Emetteurs | % actif | Score ESG | Score Carbon Impact |
|------------------------|---------|-----------|---------------------|
| Electrolux Ab | 0,26% | 6,60 | 7,27 |
| Stora Enso | 0,22% | 7,03 | 5,59 |
| Nn Bank Nv Netherlands | 0,19% | 6,85 | 7,44 |
| Groupe Eurotunnel Sa | 0,18% | 7,36 | 6,43 |
| Korian-medica | 0,11% | 6,06 | 5,15 |

Green Bonds: **0,97%**

DONNÉES IMPACT

sur la base d'un portefeuille de 200M€ (Source: <https://www.epa.gov/energy/greenhouse-gas-equivalencies-calculator>)



DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS

Score ESG : le process ESG consiste en une exclusion de 20% de l'univers suivie d'une analyse financière et carbone des entreprises afin de déterminer leur éligibilité au portefeuille. Plus d'informations peuvent être trouvées dans le prospectus et le code de transparence du fonds. Le score ESG mesure la qualité ESG globale d'une entreprise. Il est calculé comme une moyenne pondérée des trois scores factoriels (Durabilité Environnementale, Capital Humain et Capital Organisationnel), en utilisant des pondérations sectorielles. Le score ESG de l'univers d'investissement est automatisé et permet des ajustements afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Score Environnement: Le premier facteur du modèle ESG d'Inflection Point évalue les performances des entreprises et les stratégies de réduction des impacts environnementaux dans leurs activités et leur chaîne de valeur.

Score Social : le deuxième facteur du modèle ESG évalue les politiques, programmes et performances des entreprises en matière de gestion et de développement de leurs effectifs.

Score Gouvernance: le troisième facteur du modèle ESG évalue la qualité des pratiques de gouvernance d'entreprise des entreprises et de leur gestion des relations avec les parties prenantes (par exemple, les fournisseurs).

Score Carbon Impact : Le score Carbon Impact est calculé comme étant la moyenne d'indicateurs pour chaque catégorie du TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures) au niveau des entreprises, et peut être ajusté afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Intensité Carbone : L'intensité carbone d'une entreprise est calculée comme étant le ratio entre le volume des émissions de gaz à effet de serre (GHG) de l'entreprise en tonnes de CO₂eq et le chiffre d'affaires.

Empreinte Carbone: l'empreinte carbone est un indicateur des émissions de CO₂ générées par les compagnies détenues dans notre portefeuille. Les données CO₂ sont fournies par La Française en s'appuyant majoritairement sur une source CDP. Elles capturent les scopes 1 et 2. La formule de calcul est la suivante: $\sum (i \text{ à } n) (\text{investissement } i) / (\text{Capitalisation boursière de l'émetteur } i) \times \text{Emissions de l'émetteur } i$

Green Bonds : Une obligation verte est émise par une entreprise afin de financer ou refinancer des projets à impact environnemental positif selon la taxonomie des « green bond principles ».

Bas Carbone : Cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie bas carbone, la trajectoire de son intensité carbone est bien en-dessous de la trajectoire 2 degrés (voire 1.5 degrés) de référence de son secteur.

Transition : cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie transition, la trajectoire de son intensité carbone est alignée ou en dessous de la trajectoire 2 degrés de référence de son secteur.

Ambitions requises : Cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie transition ambitions requises, la trajectoire de son intensité carbone est en forte diminution mais la stratégie de l'entreprise manque encore un peu d'ambition pour être alignée avec le 2 degrés de référence de son secteur à 2030.

Retardataires : Cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie retardataires, la trajectoire de son intensité carbone est bien au-dessus de la trajectoire 2 degrés de référence de son secteur.



La Française Carbon Impact Floating Rates R

AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.

Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document.

En fonction de la stratégie du fonds, des données dites « internes » peuvent être différentes de celles mentionnées dans le prospectus. Les données internes n'engagent pas la Société de Gestion qui demeure libre de les faire évoluer sans préavis dans les limites du prospectus qui seul fait foi. La Société de Gestion entend par « données internes » un ensemble d'éléments tels que : limites de gestion internes, analyses économiques, commentaires des gérants. Cette liste n'est pas limitative.

Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité.

Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Compte tenu des risques d'ordre économique et financier, il ne peut être donné aucune assurance que le fonds présenté atteindra son objectif.

La documentation commerciale et réglementaire (dont le prospectus de chaque fonds) est disponible, en anglais, sur le site du Groupe La Française (www.la-francaise.com) et/ou sur simple demande auprès de votre interlocuteur financier habituel.

Document édité par La Française AM Finance Services, 128, boulevard Raspail, 75006 Paris, France, société régulée par l'"Autorité de Contrôle Prudentiel" (www.acp.banque-france.fr), sous la référence 18673 X.

Ce document est confidentiel, à usage strictement privé et destiné uniquement à l'information de la personne à laquelle il a été remis par le Groupe La Française. Aucune diffusion des informations contenues dans cette présentation n'est autorisée sous quelque forme que ce soit sans l'accord préalable écrit du Groupe La Française. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services du Groupe La Française sont la propriété exclusive de celui-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit du Groupe La Française.

Information importante pour les investisseurs en Allemagne

Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. – Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main

Information importante pour les investisseurs en Espagne

Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 - Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne

Information importante pour les investisseurs en Italie

Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie

Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni

Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom

Information importante pour les investisseurs en Suisse

Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent payeur local : NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O. Box, CH-8024 Zurich

Information importante pour les investisseurs à Singapour

Le fonds est non autorisé en vertu de l'article 286 du Securities and Futures Act (Cap. 289) («SFA») ou reconnu en vertu de l'article 287 du SFA, et le Fonds n'est pas autorisé à être proposé au public. Ce matériel et tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente de Parts ne sont pas un prospectus tel que défini dans le SFA et ne seront pas déposés ou enregistrés en tant que prospectus auprès de l'Autorité Monétaire de Singapour. La responsabilité légale en vertu du SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas. Aucune offre ou invitation de souscription ou d'achat des parts, ne peut être faite, ni aucun document ou autre matériel (y compris, mais sans s'y limiter, ce matériel) relatif au Fonds ne peut être diffusé ou distribué, directement ou indirectement, à toute personne à Singapour autre qu'un investisseur institutionnel (tel que défini à l'article 4A du SFA) conformément à l'article 304 du SFA. Lorsqu'une offre est faite à des investisseurs institutionnels conformément à l'article 304 du SFA, certaines restrictions peuvent s'appliquer aux actions acquises dans le cadre d'une telle offre.

Gérant : Équipe de gestion actuelle, susceptible d'évoluer dans le temps.

Notations émissions : correspond au rating émission le plus récent entre S&P et Moody's à défaut émetteur.

Notations émetteurs : correspond au rating émission le plus récent entre S&P et Moody's.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux ratings établis par les agences de notation, et effectue sa propre analyse crédit. Les ratings sont déterminés au cas par cas sur la base d'une méthodologie interne, et sont susceptibles d'évolution.

Le Label ISR ne garantit pas la performance financière du fonds.

L'ensemble des codes de transparence, politique de vote et d'engagement, ainsi que la charte de l'investissement durable sont disponibles sur le site du Groupe La Française (<https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/>)

Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.

Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.

3 catégories de produits :

1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.

2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.

3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.

DÉFINITIONS

La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le fonds est volatil, et donc plus le fonds est risqué.

Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque

Max.Drawdown : perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas

Le recouvrement est la durée nécessaire pour recouvrer la perte maximale (Max. Drawdown).

Sensibilité taux : permet de mesurer le pourcentage de variation, à la hausse ou à la baisse, du cours d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation de 1% des taux d'intérêt du marché.

Sensibilité crédit : sensibilité du portefeuille à une variation de 1% de la marge crédit

Marge de crédit : c'est le rendement moyen attendu d'une obligation à taux variable qui est obtenu en supplément de l'indice sous-jacent. Le niveau de la marge de crédit dépend du prix de l'obligation à taux variable.